

N/REF : 13/11/2025 11H43 C:000039 I:02388
V/REF : AC/C34269
V/Email reçu le Jeudi 13/11/2025 a 11H43

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. CLT
IMMEUBLE : CLOTEAUX -CLT
7 A 12, SQUARE DES CLOTEAUX
.
35200 RENNES

Rennes, le

10 Décembre 2025

Référence Marché: 024054-PBS-003

LOCALISATION : 8 SQUARE DES CLOTEAUX -
LOGEMENT N° 003328, PORTE N°102, 10° ÉTAGE, TYPE 3

MOTIF : REMPLACEMENT 3 CARREAUX DE FAIENCE MANQUANTS SUR LA PAILLASSE BAIGNOIRE
Donneur d'ordre : M. R. STEPHANT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 20/11
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
REPRISE FAIENCE SUR PAILLASSE
POSE JOINT DE FAIENCE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : NR AB Email envoyé le 01/12/25 a 11H59 M. R. STEPHANT
BB AB Email envoyé le 29/11/25 a 15H31 M. R. STEPHANT
CL LCOMPTER Email envoyé le 20/11/25 a 15H45 rstephant@aiguillon.com
CL LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 20/11/25 A 15:44 M. R. STEPHANT

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de

l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
0,50	PBL170-Réal.Paillasse bagn.yc faience	1	320,00	160,00
	TOTAL H.T.			160,00
	T.V.A. a 10,00%			16,00
	TOTAL T.T.C.En EURO			176,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 31 Janvier 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.